

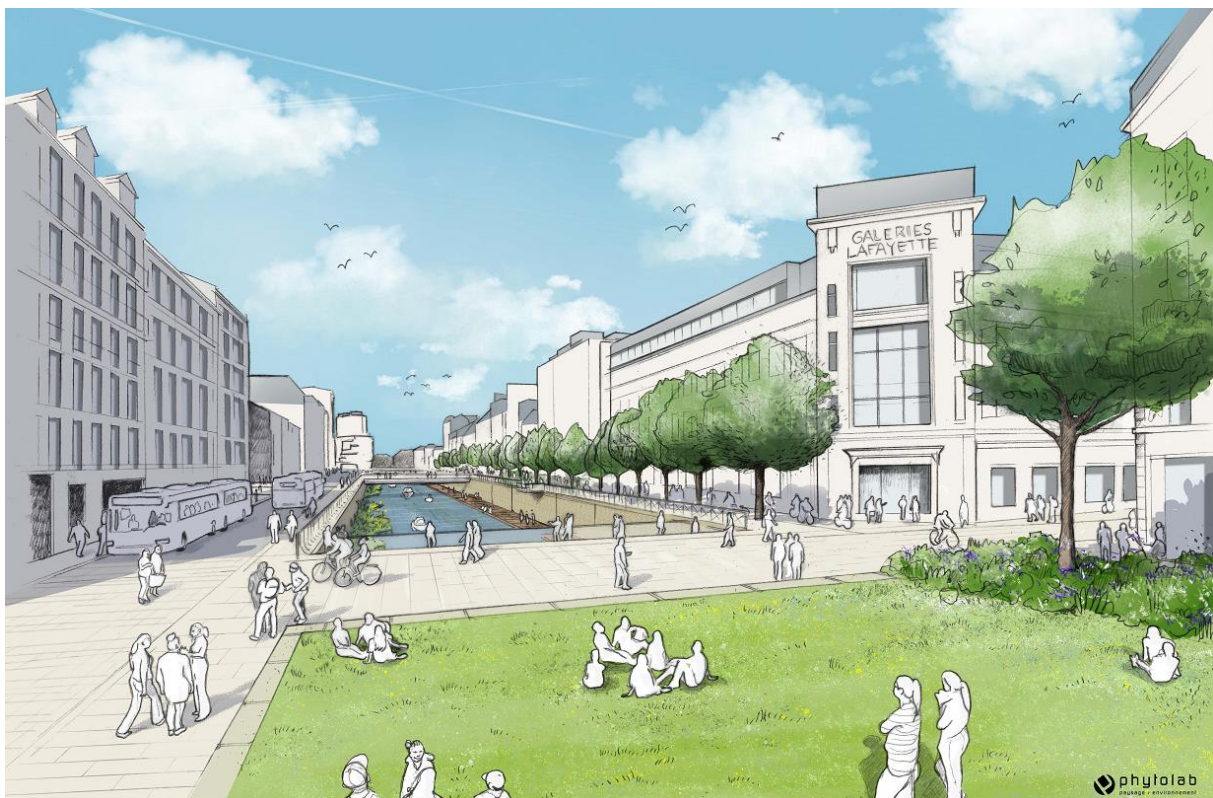
Rennes, le lundi 19 février 2024

Le projet d'aménagement des quais de la Vilaine et de redécouverte du fleuve se dévoile

Le Conseil municipal a approuvé les orientations présentées au titre des études préliminaires pour l'aménagement des espaces publics des quais de Vilaine, de la place de la République et des abords du Palais du Commerce. Ce projet majeur, d'un montant avoisinant les 26 millions d'euros, fera l'objet d'une concertation auprès des habitants au printemps.

Les grandes lignes du projet donnent à voir un parti pris d'aménagement ambitieux, au cœur de la ville, sur une surface globale de 4 hectares. Conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Rennes Métropole, le projet répond à la fois aux attentes exprimées par le jury citoyen début 2022 et aussi aux enjeux de l'adaptation de la ville au changement climatique. Sur l'ensemble du périmètre de l'opération, plus de 200 arbres seront plantés et près de 4500 m² d'espace public seront végétalisés ou désimperméabilisés.

La mission de conception et d'accompagnement à la réalisation des travaux a été confiée au groupement composé de PHYTOLAB, paysagiste et mandataire, associé aux cotraitants INGEROP (bureau d'études), Agence UNITÉ (architecte), et Studio VICARINI (concepteur lumière), ainsi qu'au sous-traitant BIOTOPE (écologie).



Croquis de place de la République (phytolab)

Place de la République : le retour des jardins

La place de la République sera agrémentée de grandes pelouses qui seront traitées en pente douce, de part et d'autre de l'axe Nord-Sud descendant de la rue d'Orléans vers le passage de la Légion d'Honneur. Elles seront ceinturées de gradins qui proposeront à la fois des espaces de pause, des assises informelles et des vues plongeantes sur le fleuve. Pour libérer ces vues, l'ensemble des mobiliers et kiosques existants seront déposés.

La frange Nord de ces pelouses, le long du quai Lamartine, s'appuiera sur un alignement d'arbres, dans le prolongement de ceux prévus sur l'ensemble des quais Nord. Les pieds de ces arbres seront plantés d'arbustes et de couvre-sols. Cette zone accueillera des sanitaires publics ainsi qu'un kiosque, pour une activité commerciale.

Dans la partie Est de la place, un sol minéral sera ponctué de joints engazonnés. Des activités ou des animations éphémères pourront y être organisées.

Compte tenu de la vétusté de la dalle de la République, des travaux de renforcement seront nécessaires.

Les quais : priorités aux mobilités douces et à la végétalisation sur la rive Nord...

Sur les quais Nord (Duguay-Trouin, Lamartine et Chateaubriand), le Réseau Express Vélo (REV) existant sera conforté. Une promenade piétonne sera créée le long du mur de quai, séparé du REV par un alignement d'arbres aux pieds végétalisés.

Des bancs seront régulièrement positionnés entre les arbres, ainsi que des mobiliers urbains (supports vélos par exemple...). La voie de circulation fonctionnera sur le principe d'une vélorue, ce qui permettra la circulation de desserte locale.

Enfin, un trottoir restera dégagé au pied des façades, pour faciliter les accès aux bureaux, logements et commerces. La trame végétale sera renforcée par une fosse de plantations continue, qui recueillera les eaux de pluie. Le sol sera désimperméabilisé dès que cela sera possible, en fonction des usages. Cela favorisera la continuité écologique des sols.

... et aux transports en commun sur la rive Sud

Sur la rive Sud, les travaux consisteront principalement à aménager les stations des futures lignes de trambus, puisque les voies actuelles sont en bon état. Des stations seront aménagées notamment à l'Est, à proximité de la placette Joffre, de manière à libérer les vues sur le Palais du Commerce.

Un nouvel espace arboré : la placette Joffre

Un nouveau square, la placette Joffre, sera aménagé en lieu et place de la gare bus actuelle, à proximité immédiate du Palais du Commerce. Imaginé comme un écrin, ce jardin permettra de retrouver des bancs, voire une fontaine, à l'ombre des marronniers. De nouveaux arbres seront plantés.

La rue du Pré-Botté piétonnisée et végétalisée

La rue du Pré-Botté sera entièrement réaménagée pour accompagner l'ouverture vers le Sud du Palais du Commerce. La rue sera piétonnisée avec la possibilité d'une desserte locale (riverains, livraisons, collecte des déchets, secours...). L'ensemble des espaces libérés de la présence des bus, seront végétalisés.

La Vilaine : un fleuve à se réappropriier

C'était l'un des principaux enseignements de la grande concertation Rennes 2030, menée auprès des Rennaises et des Rennais de 2016 à 2018 : redonner à l'eau une place centrale dans le paysage urbain.

Conformément aux orientations préconisées par le jury citoyen en 2022, le projet prévoit la création d'équipements permettant au public de se réappropriier la Vilaine, de différentes manières.

En lieu et place du parking Vilaine déconstruit, **une nouvelle passerelle** piétons/vélos sera installée, dans le prolongement de la rue Lanjuinais.

Des pontons flottants seront installés le long du quai Duguay-Trouin. Ils offriront une nouvelle promenade au bord de l'eau. Ils se déclineront également par symétrie à l'Est de la place de la République, le long du quai Chateaubriand. En complément de ces pontons, **des balcons** sur la Vilaine seront ponctuellement créés, en encorbellement le long des quais.

Par ailleurs, toujours pour répondre aux volontés exprimées par le jury citoyen, **un gradin** sera positionné à l'extrémité Ouest du périmètre, adossé au pont de la Mission élargi. Orienté vers la place de la République à l'Est et le soleil levant, il enjambera la Vilaine à hauteur de quais afin de préserver le chenal de navigation du fleuve. Un **second gradin** sera créé contre le Pont de Nemours, à l'Ouest de la place de la République, afin d'offrir le point de vue opposé vers le soleil couchant.

Le nombre de **jardins flottants** sera augmenté, afin d'accroître la biodiversité du site et atténuer le caractère minéral des quais.



Croquis des gradins, place de Bretagne (phytolab)

Calendrier

Au printemps, des ateliers de concertation seront organisés avec les habitants et commerçants riverains de l'opération, ainsi qu'avec les partenaires associatifs et représentants des usagers.

Ensuite, les principaux jalons pressentis sont :

- Déconstruction du parking Vilaine courant 2025 ;
- Renforcement de la couverture de la dalle République, aménagement des espaces publics et construction des ouvrages sur et autour de l'eau, 2026 à 2028.
- Livraison envisagée à l'horizon 2028

À noter : les éléments de calendrier et le phasage du chantier sont encore susceptibles d'évoluer avec la poursuite des études.

Pour rappel, le Conseil municipal avait approuvé le programme des espaces publics pour le réaménagement des quais de Vilaine, de la place de la République et des abords du Palais du Commerce le 14 mars 2022.

Missionné pour réfléchir au devenir des ouvrages de couverture de la Vilaine, un jury citoyen avait présenté ses travaux lors du conseil municipal du 17 janvier 2022. Le scénario qu'il préconisait, "la Vilaine au Cœur de Rennes", prévoyait la suppression de la dalle du parking Vilaine et la découverte du fleuve à cet emplacement. Le périmètre de son étude comprenait l'ensemble des ouvrages de couverture (parking Vilaine et place de la République) et les quais associés (Duguay-Trouin, Lamartine, Chateaubriand, Lamennais, Émile-Zola).



Vue générale du projet (phytolab)